



Service de Presse

Paris, le 25 octobre 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

La décision de reporter la rencontre entre l'Olympique de Marseille et le Paris Saint-Germain a été prise par la Commission d'organisation des compétitions de la ligue de football professionnel, qui a suivi les recommandations unanimes de la commission médicale de la fédération française de football.

Je comprends la déception des joueurs, qui se sont préparés à disputer ce match, et des supporters, qui se sont déplacés, parfois de loin. Mais il s'agit d'une décision de santé publique, prise en conformité avec le cadre proposé par les instructions du comité interministériel de crise, et que chacun doit respecter. L'heure est à la prévention et à la prudence, pas aux polémiques. J'appelle donc les dirigeants des clubs concernés à faire preuve de la plus grande mesure dans leurs propos, au moment même où les forces de l'ordre restent mobilisées pour maintenir l'ordre public.

Je fais toute confiance dans les décisions de la fédération française de football et de la ligue de football professionnel pour répondre aux impératifs de santé publique tout en prenant en compte l'équité sportive.

Rama YADE

Secrétaire d'Etat chargée des Sports

Contacts presse :

Lola Bourget, conseillère presse de Rama YADE : 01 40 45 90 29

Service de presse : 01 40 45 94 47

presse-cabinet@jeunesse-sports.gouv.fr